



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E85344

VALABLE JUSQU'AU

09/06/2027

ÉDITÉ LE

26/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/04/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/07/2013  
20 000

Raison sociale : LES BATISSEURS D'ARCAMONT

267, CHEMIN D'EN POURQUES  
32810 ROQUELAURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AUCH

Téléphone : 06 27 84 57 53

Fax :

Siret : 497 651 653 00022

Portable : 06 27 84 57 53

Code NACE : 4399C

Site Internet : <http://batisseurs-arcamont.com>

Numéro caisse de congés payés : 7146501

E-mail : [contact@batisseurs-arcamont.com](mailto:contact@batisseurs-arcamont.com)

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

SMA SA H96738Y

VERCOUTTER CEDRIC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA H96738Y

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/05/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	21/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	21/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	21/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/06/2022

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.